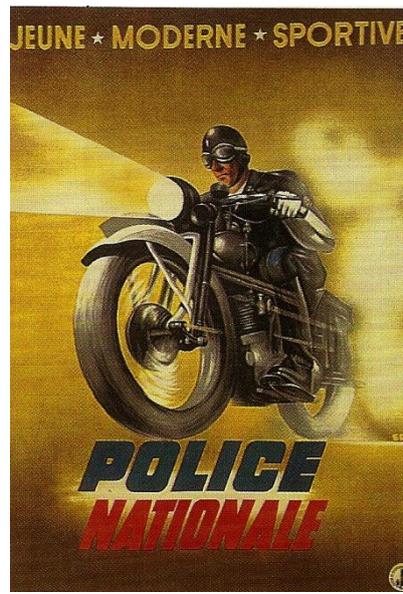


UN TON AU-DESSUS

LE PETIT JOURNAL DES ANCIENS MOTOCYCLISTES

POLICE-GENDARMERIE-DOUANE



HORS SÉRIE N°3

MOUVEMENT DES POLICIERS EN COLÈRE

IL FAUT BIEN EN FINIR UN JOUR

2017 L'ANNÉE DE LA POLICE

Du mercredi 7 décembre 2016 au samedi 4 février 2017

Reculez encore un peu, y'a d'la place entre vous et les bretelles !

(mercredi 7 décembre 2016, 5h50)



Narbonne : six fonctionnaires du commissariat entendus, ce mercredi, par la police des polices.

Les syndicats de policiers (Alliance, Unité SGP Police, Unsa Police) sont vent debout contre les convocations émises par l'IGPN (Inspection générale de la police nationale). Six fonctionnaires de police du commissariat de Narbonne sont visés dont deux représentants syndicaux élus.

Dimanche dernier, ils ont été prévenus qu'ils allaient être entendus demain à partir de 11 h 30 par les enquêteurs de l'IGPN. La raison de cette inspection pourrait être motivée de deux manières, selon nos informations. Tout d'abord, on se souvient que les policiers ont fait connaître leur colère ces dernières semaines suite à l'agression de deux collègues par des jets de cocktail Molotov. Les fonctionnaires avaient observé un « service minimum ».

Dans un second temps, selon une autre source, cette vague d'auditions pourrait également être motivée par le refus d'obéissance d'un chef envers son supérieur hiérarchique. Pour le moment, les policiers concernés sont convoqués pour des faits « susceptibles de constituer un manquement ». Les syndicats de policiers vont apporter leur soutien à leurs collègues entendus par la redoutée police des polices qui a fait le déplacement dans les locaux narbonnais. Un rassemblement est prévu dès 11 h 30 ce mercredi, heure à laquelle les policiers convoqués doivent être entendus.

CLERMONT-FERRAND

MARDI 13 DÉCEMBRE
HOTEL DE POLICE
18H00



L'association Mobilisation des Policiers en Colère vous convie le:

13 DÉCEMBRE 2016

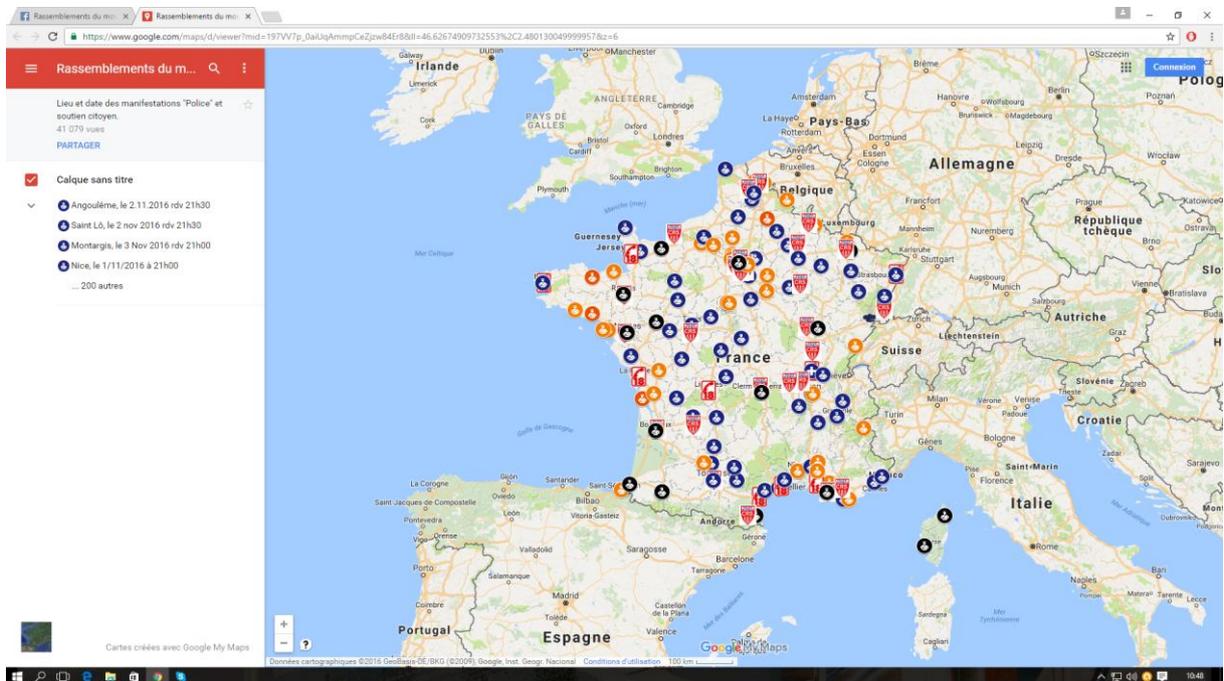
À 18H
à Paris.

Le lieu et le trajet vous seront communiqués dès la validation cette semaine par la préfecture.

**POLITIQUE DU CHIFFRE
DANGERS
IMPUNITÉS
MANQUE DE MOYENS
MANQUE D'EFFECTIFS
PROCÉDURE PÉNALE
...**

Il est l'heure
de se **RASSEMBLER**,
de se **LEVER**,
et **FAIRE FACE** ensemble!

Mouvement historique, Apolitique et Asyndical
Déclaré et validé en préfecture



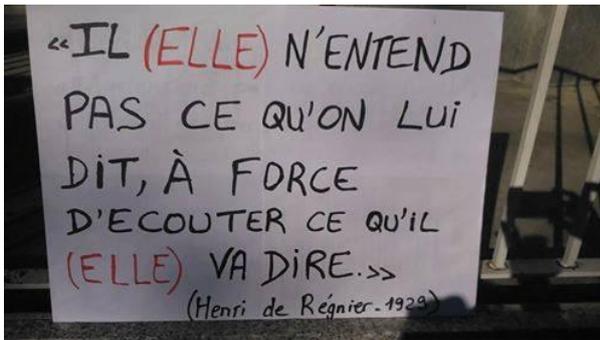
Le tabouret marocain (suite bretelles)
(jeudi 8 décembre 2016, 17h00)

INFO BFMTV - Assassinat du couple de policiers à Magnanville: 3 hommes en Garde à vue



MP

Bonjour, ce midi à Narbonne suite à audition en cours IGPN demandé par la commissaire pour désobéissance d'un ordre donné (sortir sur la VP en plein service minimum)



Les officiers de police judiciaire de Bourges et Vierzon en colère

En signe de colère, ils demandent le retrait de leur habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ).



CentreFrance



MP : nous ne savons pas si le mot "consternant" est à la hauteur (suite à l'interpellation de 2 pompiers pendant leur manif).



Deux pompiers ont été interpellés par la police, mardi 6 décembre, alors qu'ils tentaient de rejoindre la manifestation de leurs collègues au volant d'un véhicule professionnel, rapporte France Bleu Toulouse. L'interdiction de manifester à bord des voitures de pompiers leur avait été signifiée avant le départ du cortège. Les policiers sont donc intervenus pour bloquer la progression de leur véhicule.

De la part du MP :
72 ans, ça se fête - bon anniversaire à nos Collègues CRS



Chien, bus et guet-apens

(vendredi 9 décembre 2016, 10h20)

Un officier ému aux larmes lorsque son chien atteint d'une maladie reçoit une médaille



Le 6 décembre, Ertone a reçu la distinction suprême pour les chiens policiers : la médaille de la défense nationale. Ce Berger Malinois âgé de 7 ans a été décoré à Montpellier, à la caserne Lépic. Il a officié pendant plusieurs années aux côtés de Frank Therou, son maître-chien, qui n'a pas caché son émotion. Malheureusement, Ertone a contracté une maladie qui lui cause une perte progressive de la vue. C'est pour cela que la décision a été prise de le réformer. Par bonheur, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour le Malinois et Franck car ce dernier a souhaité adopter le chien :



Il arrête là sa carrière dans la gendarmerie...Par contre il aura son tapis à côté de la télé, dans le salon.

Ertone va donc devenir un « chien de famille », comme l'officier le précise. « Il faut savoir qu'un maître-chien dans la gendarmerie passe énormément de temps avec son chien. Parfois, je passe plus de temps avec mon chien qu'avec mes enfants... J'espère avoir un chien du même potentiel et de la même gentillesse [qu'Ertone, Ndlr]. C'est une page qui se tourne et je suis ému », conclut-il, le visage rempli de larmes.

Le gendarme percuté par un bus alors qu'il circulait à moto est décédé

Wilfrid Bricout, 36 ans, était marié et père de deux enfants. Il était affecté à la brigade de La Trinité.

Il n'a pas survécu à ses blessures. Le gendarme percuté ce jeudi matin par un bus alors qu'il circulait à moto est décédé, a annoncé la gendarmerie sur son compte Facebook.

Wilfrid Bricout, 36 ans, était marié et père de deux enfants. Il était affecté à la brigade de La Trinité.

En repos ce jeudi, il circulait à moto sur la RM 19 à Levens quand, pour une raison encore indéterminée, il a été heurté par un bus qui arrivait en sens inverse.

Nantes. Pompiers et policiers pris dans un guet-apens aux Dervallières

Les sapeurs-pompiers et les policiers ont été accueillis par des jets de projectiles dans la nuit de mercredi à jeudi, aux Dervallières, à Nantes, alors qu'ils intervenaient pour des feux de poubelles. Une dizaine de jeunes gens au visage dissimulé ont pris pour cible des véhicules qui ont été dégradés.

Colère policière : un mot de FO-Magistrats



Les médias ont beau se faire discrets, le mécontentement policier s'étend et tourne à la révolte. Les policiers sont au bord de la rupture et ils ont décidé de le faire savoir, dans un grand silence politique et médiatique. Est-ce parce que l'on est entrés en période pré-électorale ou parce que la colère policière est une poudrière dont personne ne veut approcher ? Le fait est, en tout cas, que la presse ne rend pas compte de la grève larvée qui est en train de se répandre – à toute vitesse et partout – dans les commissariats et en PJ. Elle commence pourtant à se ressentir déjà dans les parquets, dont certains seraient proches du chômage technique.

Quelques fuites dans la presse ont bien révélé que des centaines d'OPJ ont demandé, depuis la semaine dernière, à être relevés de leur habilitation. Mais ce n'est que la partie visible de la fronde policière qui s'étend dans toute la France et dans une étonnante discrétion. Elle se manifeste tout simplement par une baisse drastique des enquêtes avec, semble-t-il, l'assentiment des commissaires – dont on ne sait trop s'il est volontaire ou contraint. En tout cas, le 17 ne répond plus et le ministère de l'intérieur ne dit rien, comme s'il ne se passait rien...

Après Viry-Chatillon, qui a été l'étincelle, le feu s'est propagé avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur la garde à vue issues de la loi du 3 juin 2016, dite « loi terrorisme ». Désormais en effet, l'avocat de la personne gardée à vue peut assister aux opérations de reconstitution, mais aussi de « tapissage » devant les témoins, victimes ou même témoins sous X. A quoi s'ajoute en particulier, pour le gardé à vue, le droit de communiquer – dans les locaux de police ou de gendarmerie – avec une personne de son entourage, droit qui ne peut être refusé que s'il est incompatible avec les nécessités de l'enquête. Méfiance envers les enquêteurs, exposition des témoins et victimes aux pressions, nouvelles formalités alourdissant encore le déroulement des gardes à vue : les policiers font savoir qu'ils n'en peuvent plus et qu'ils en ont assez du double langage.

On nous a vendu la simplification et l'on ne récolte que la complexité. La réalité est à l'opposé des discours officiels. Or la complexification n'apporte pas de garanties supplémentaires, elle ne fait qu'augmenter l'incertitude juridique en fragilisant les procédures.

Les parquetiers, les juges d'instruction, les magistrats pénalistes ne peuvent rester indifférents à une évolution qui met en péril notre justice tout entière. FO-Magistrats a rappelé au garde des sceaux sa demande, présentée il y a plus d'un an au Président de la République, d'organiser des Etats généraux de la justice et de la sécurité. Chaque jour qui passe en démontre l'urgence.



S'il vous plaît...
Partagez cette image sur
votre mur.
Aidez-nous à la retrouver.
Disparue depuis longtemps
Elle s'appelle " Justice "





Malade, je suis malade

(samedi 10 décembre 2016, 8h00)

GRIPPE AVIAIRE : LE MESSAGE HILARANT DES GENDARMES DE L'ALLIER SUR FACEBOOK



Les gendarmes de l'Allier ont de l'humour. Beaucoup même. Ils l'ont prouvé en postant hier sur le compte Facebook du groupement de Gendarmerie de l'Allier, un message en lien avec la grippe aviaire.

Ils rappellent notamment, comme nous l'évoquions hier sur notre antenne, que le préfet a décidé de la mise en place de mesures renforcées et qu'aucun cas humain de contraction du virus n'a pour l'heure été recensé.

Plus drôle donc, ce nota. **"Il est également rappelé que malgré l'assimilation des gendarmes à une certaines race de gallinacés (Poulets), nous ne sommes nullement confinés dans nos casernes.**

À Toulouse, 40% des pompiers en arrêt maladie : une pétition lancée sur Internet



En grève depuis un mois, près de la moitié des pompiers sont désormais en arrêt maladie, depuis le 6 décembre 2016, à Toulouse. Ils ont également lancé une pétition.



Vu et lu sur le site des citoyens-policier. Over-blog.com :



Une de leurs initiatives



Un de leurs dessins



Une de leurs photos



Encore un de leurs dessins

Vu sur le site national policiers en colère

IMMATRICULATION DEPT. ARRT. SERVICE JOUR MOIS DATE

CARTE D'INFORMATION

TIMBRE-POSTE
TARIF LETTRE

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS
PAYER PAR CHÈQUE,
COLLEZ À CET EMPLACEMENT
« LA PARTIE À ENVOYER »
DU TIMBRE-AMENDE
(PAS DE TIMBRE FISCAL)

LES POLICIERS EN COLÈRE VOUS INFORMENT :

- LÉGITIME DÉFENSE **INADAPTEE**
- RÉPONSE PÉNALE **INEFFICACE**
- MOYENS HUMAINS **DIMINUES**
- MOYENS MATÉRIELS **DERISOIRES**

DESTINATAIRE

CITOYENS
FRANÇAIS

**VOTRE SÉCURITÉ
N'EST PLUS ASSURÉE**

cerfa
N° 11318*03

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT



En concertation avec les autres régions qui se sont fédérées et organisées la manifestation nationale aura lieu partout en France :

- CLIP 31 - Toulouse
18h30 Place Saint Serin

- MPC 59 - Dunkerque
18h30 rue Marine

- MPC - Béziers, Narbonne, Sète, Nîmes, Carcassonne
18h commissariat de Béziers

- CLIP FRANCE - Lyon
18h30 Place Bellecour

- Albi
18h30 Commissariat d'Albi

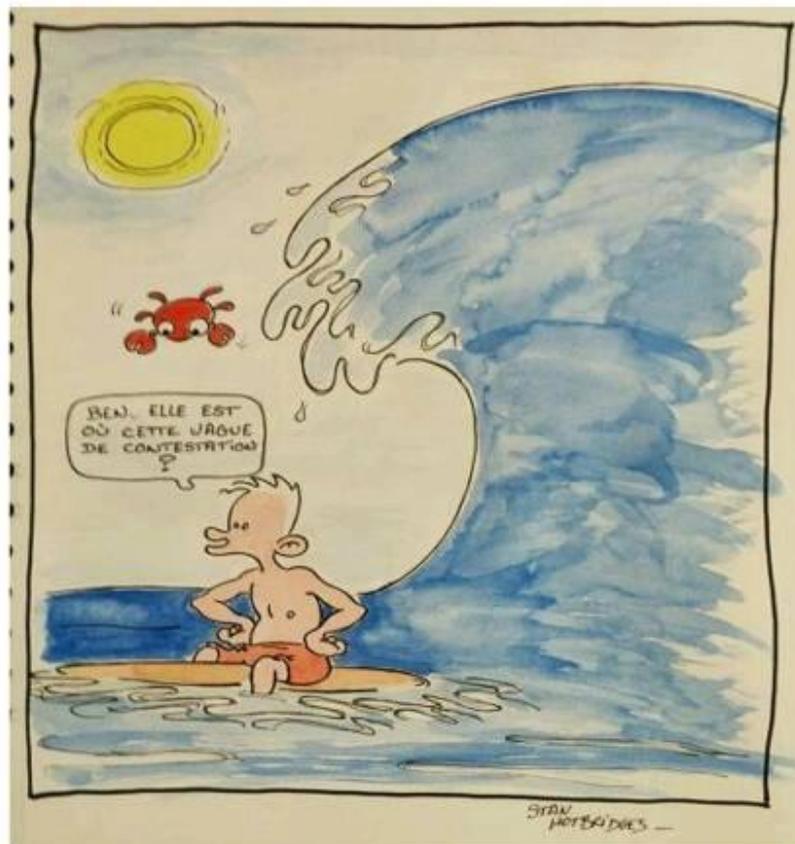
- MPC 63 - Clermont-Ferrand
18H30 Commissariat de Clermont Ferrand

- MPC - Paris
18H00 Esplanade des Invalides
MPC 59 - Roubaix

18h00 Commissariat de Roubaix

MPC 44 - Saint Nazaire

18h00 TGI





COMMUNIQUE CONCERNANT LA MANIFESTATION NATIONALE DU 13 DÉCEMBRE

La colère est souvent considérée comme une émotion négative et de ce fait à éviter. Mais elle permet aussi de faire valoir ses droits face à des situations d'injustice et de frustrations.

Notre colère a été révélée par un drame odieux de plus, blessant dans leur chair nos collègues de Viry-Chatillon. Cette goutte de trop a renversé le vase et a déclenché une vague de protestation sans précédent. Elle perdure malgré les obstacles depuis presque 2 mois et s'intensifie jour après jour face à l'absence d'écoute de notre administration.

Nous lançons un appel pour la manifestation nationale le 13 décembre à 18h00.

Pourquoi le 13 décembre 2016 ?

Pour rendre hommage à nos frères d'arme lâchement assassinés à Magnanville il y a 6 mois...

Pour soutenir leurs familles et leurs proches ...

Dans chaque ville, chaque service, la Police s'est soulevée, parfois de manière spectaculaire, mais aussi parfois de manière timide. A vrai dire, nous n'étions pas suffisamment préparés à cet exercice contre nature. Mais naturellement, nous nous sommes protégés les uns les autres face aux menaces de sanctions et aux pressions.

Cette solidarité se démontre quotidiennement partout en France et nous a appris une chose : Nous ne reculerons pas ! Nous sommes déterminés à nous faire entendre.

Après les rassemblements spontanés illuminés de gyrophares ...

Après les clichés de soutien de nos fesses alignées estampillés « Police » devant chaque service de France

Après les coups de gueules sur les réseaux sociaux

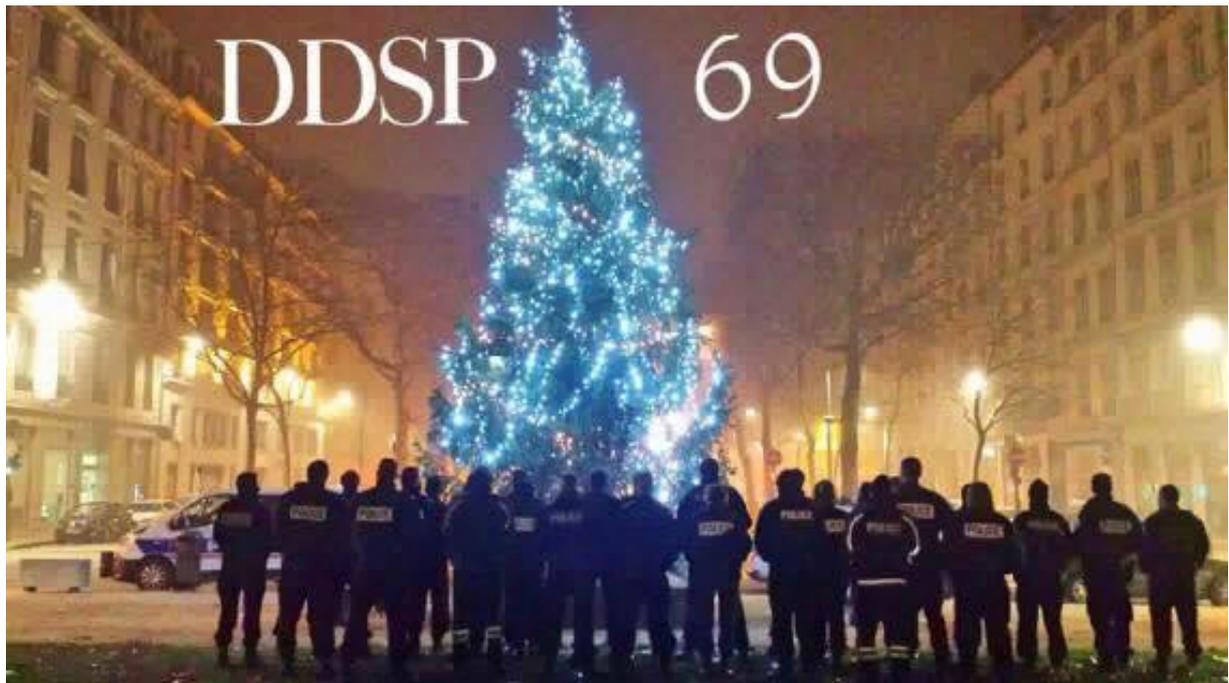
Après la demande de retrait d'habilitation formulés par les Officiers de Police Judiciaire

Après toutes ces actions courageuses pour dénoncer les dysfonctionnements

Nous vous invitons à tous nous rejoindre à la manifestation officielle hors syndicat et apolitique, déclarée et validée en Préfecture! Nous pouvons enfin manifester sans risque de sanction ! Sans cagoule et tête haute !

Les surfeurs disent qu'il faut souvent attendre la septième vague pour se lever et avancer. Venez surfer la vague. Jetez vous à l'eau pour crier votre colère.

VENEZ DEFENDRE VOTRE POLICE



Jour J -1

(lundi 12 décembre 2016, 6h00)

Demain, oui demain seront nous assez nombreux partout en France pour marquer d'une pierre blanche cette journée ? Je l'espère, bien que je viens de lire que le clip 33 n'a pas appelé et n'appellera pas à manifester sous prétexte qu'il n'on pas déposé de demande en préfecture ! C'est louche. Allez ! Un peu d'images pour faire passer la pilule.







Ça vous dit rien cette affiche ?



Un premier plan, tourné vers un POLITIQUE, un syndicaliste qui doit faire plus d'heures à lécher les bottes !!! comme il l'a fait en supprimant nos ACQUIS SOCIAUX !!!



MAJOR de Police

MEMBRE DU CONSEIL ECONOMIQUE
(je ne vois pas comment un emploi fictif peut être créer ! enfin y parait c'est pour avoir vendu nos acquis sociaux ?!!!!!!
LEGION D'HONNEUR
VOITURE DE FONCTION
CHAUFFEUR ENFIN BREF EN 2016
ON LAISSE ENCORE ça ! ?

Alliance le syndicat affilié avec les commissaires !

Il est depuis un moment Major de Police sans avoir passé d'examen et touche 3767,91 euros en tant que membre du conseil économique, social et environnemental. Autant dire que sa priorité n'est pas la défense des policiers mais plutôt sa petite tirelire personnelle

Bon, soyons juste, les syndicats de gauche mettent aussi la main au pot de confiture. Pourquoi se gêner !



C'est le jour « J »

(mardi 13 décembre 2016, 6h00)

Aujourd'hui les collègues vont savoir si la base s'est mobilisée, si enfin les choses vont changer, si le jeu en valait la chandelle. Réponse ce soir ! Et tout ça pour que les lignes qui suivent ne soit plus ou du moins soit différentes de ce qui est écrit.

Lardy : les voleurs de voiture foncent sur les policiers



La course-poursuite s'est terminée en séance de stock-car. Un véhicule de police de la brigade anti criminalité (Bac) de l'Essonne a été volontairement percuté par une autre voiture, ce samedi vers 3 heures du matin à Lardy. Une violente collision qui a conclu une chasse à la voiture volée entamée un peu plus tôt sur la Francilienne. Les forces de l'ordre tentent de stopper un véhicule suspect. Mais les deux individus à son bord, déjà connus de la justice, refusent d'obtempérer et tentent de semer leurs poursuivants. L'arrivée de renforts qui permet de coincer les fuyards quelques kilomètres plus loin. Ils tentent malgré tout de forcer le passage en fonçant sur l'un des véhicules banalisés des policiers qui sera sérieusement endommagé. Le choc ne fait heureusement aucun blessé et les deux chauffards sont interpellés. Les premières constatations ont montré que le véhicule des suspects avait été volé. L'enquête a été confiée à l'antenne de la police judiciaire d'Evry. Une autre course-poursuite a eu lieu samedi dans la journée à Montgeron. Les jeunes occupants d'un véhicule volé refusent à leur tour de se soumettre à un contrôle policier. Dans leur fuite, ils n'hésitent pas à emprunter un sens interdit avant d'être repris et placés en garde à vue.

leparisien.fr

Voiture et poubelles brûlées à Bellevue : pompiers et policiers visés

Après les Dervallières la semaine dernière, le quartier nantais de Bellevue a connu une soirée agitée, samedi. Les pompiers et policiers ont été la cible de jets de projectiles, place des Lauriers. Et rue de Pessac.

La double peine du brigadier de la fluviale



Mis en cause après une intervention, il vient d'être blanchi par la justice mais reste puni par son administration.

Sa vie professionnelle a basculé il y a trois ans. Le 17 décembre 2013, Patrick Huguet, brigadier-chef au sein de la prestigieuse brigade fluviale de la préfecture de police de Paris (PP), est appelé pour une intervention sur un « cadavre flottant ». « Il était entre la berge et une péniche, le Jolia, à hauteur du pont de la Tournelle, tout près de la cathédrale Notre-Dame », se souvient Patrick Huguet, 44 ans aujourd'hui.

« J'avais deux collègues sous mes ordres. Ce matin-là, il y avait beaucoup de courant et notre sécurité n'était pas assurée pour accéder au cadavre. » Plongeur expérimenté, il décide quand même de se mettre à l'eau, avant l'arrivée de renforts pour assurer l'intervention. Une fois près du corps « inanimé et ne présentant aucun signe de vie » — ainsi que l'ont décrit les premiers policiers intervenants —, le brigadier constate l'absence de « rigidité cadavérique ».

« Cette personne n'était, en réalité, pas morte, souffle-t-il. J'ai aussitôt procédé à un massage cardiaque alors que je me trouvais encore dans l'eau, même si je savais que c'était inefficace. » Après plusieurs minutes d'effort, la victime est extirpée d'une eau à 3 °C et évacuée vers l'hôpital. Elle y décède dans l'après-midi. Quelques heures plus tôt, elle avait laissé un message à ses parents signifiant sa volonté de mettre fin à ses jours.

Placé en garde à vue et déféré devant le juge

Alerté des circonstances de ce décès, le parquet de Paris diligente une enquête pour déterminer d'éventuels manquements de la part des sauveteurs. Informé, le père de la défunte ne partage pourtant pas ces soupçons, estimant que les policiers avaient été « extrêmement rapides et corrects ».

En février 2014, Patrick Huguet est convoqué par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), la police des polices, avant, finalement, d'être placé en garde à vue puis déferé devant un juge d'instruction. « J'ai été entravé avec des chaînes avant d'être enfermé dans les geôles du tribunal comme un voyou, dénonce ce père de deux enfants. Ça, ça fait mal... Finalement, j'ai été placé sous statut de témoin assisté pour des faits d'homicide involontaire et omission de porter secours. »

Dans la foulée, le policier voit sa carrière mise entre parenthèses. « J'ai été déplacé de mon poste. Je me suis retrouvé à ranger des cartons et à démonter des étagères. »

Aujourd'hui blanchi par la justice — l'instruction a conclu à un non-lieu en sa faveur —, Patrick Huguet, désormais en poste à Marseille (Bouches-du-Rhône), est pourtant toujours sous le coup d'une sanction administrative : « J'ai subi trois ans d'instruction et autant d'investigations pour aboutir à un tel résultat ? C'est ridicule. J'ai été sanctionné par mon administration avant les conclusions judiciaires. C'est une double peine. »

Son avocat, M^e Gérard Mattei, évoque « un immense gâchis ». Il pense aussi à la famille de la victime « dont le deuil a été inutilement perturbé ».

Le Parisien



Une journée particulière **(vendredi 16 décembre 2016, 6h30)**

Depuis mardi je n'avais pas repris la plume. Vous comprendrez qu'un retraité n'a plus de temps à lui. J'étais débordé ! Oui, ce dernier mardi était une journée particulière car c'était jour de manif et c'était aussi le jour que l'on avait choisi pour honorer la mémoire de « Dom » (16 ans déjà qu'il nous a quitté) et Cyril. Après l'apéro chez Wlad, le resto à Charade et le digestif re chez Wlad (la Zubrovska j'sais pas l'écrire mais j'la bois bien) inutile de vous dire notre motivation pour la manif. Devant le NHP nous étions environ 150 à 200 personnes. Ce n'est pas si mal. Et L'AEMPGD était bien représentée avec 17 soldats (merci à eux).



Cimetière de Saint Genés Champanelle



Rassemblement devant le NHP policiers en colère mardi 13/12/2016



Une partie de l'AEMPGD sur le front

Lu sur BLD VOLTAIRE le lendemain :

L'association MPC (mouvement des policiers en colère) a organisé, pour la première fois, une manifestation déclarée en préfecture.

Rassemblant près de 600 personnes le 13 décembre au soir à Paris, l'association MPC (mouvement des policiers en colère) a organisé, pour la première fois depuis la naissance de la protestation, une manifestation déclarée et autorisée en préfecture.

Parler d'un succès serait malvenu, tant l'existence de ce mouvement est symptomatique d'un échec – celui de la politique sécuritaire et du dialogue social – mais force est de constater que ceux qui ont misé sur l'épuisement et le pourrissement se sont clairement fourvoyés.

En effet, voilà deux mois que les premières manifestations se sont déclenchées, d'abord à Nice – dans l'indifférence générale – puis à Paris, avec un écho médiatique, cette fois.

Des dizaines d'autres manifestations se sont déroulées un peu partout en France, regroupant parfois plusieurs centaines de policiers sans qu'aucun média ne couvre et ne relaie l'information.

Ayant tenté de reprendre la main par la voie de la répression, notamment en convoquant des fonctionnaires de police identifiés comme des meneurs, la hiérarchie s'est heurtée à un mur : celui de la détermination sans faille des policiers de terrain qui n'en peuvent plus de travailler dans des conditions déplorables en risquant leur vie sans aucun soutien, et en ayant – plus grave encore – le sentiment de le faire pour rien.

Regroupant des policiers mais aussi des citoyens issus d'horizons différents, l'association MPC dérouté en haut lieu, puisqu'elle court-circuite clairement les organisations syndicales dont le désaveu participe à l'impasse du dialogue entre l'exécutif et les fonctionnaires de police.

Cette première démonstration de force, visant à asseoir la légitimité de l'association qui se veut apolitique et asyndicale, devrait aboutir à ce que ses représentants soient reçus tôt ou tard par le nouveau ministre de l'Intérieur, qui n'a toutefois que peu de crédibilité quant à d'éventuels engagements du fait de sa faible longévité programmée à la place Beauvau.

Parallèlement, une grève nationale du zèle concernant les contraventions routières a été déclenchée et se traduit par une baisse significative des infractions relevées. L'occasion, pour les policiers les plus jeunes, de constater sur le terrain la réalité de ce qu'était le métier de policier lorsque celui-ci pouvait encore agir d'initiative, avant que la mise en place de la « politique du chiffre » ne soit généralisée.

L'avenir nous dira si l'association MPC est à même de cristalliser l'ensemble des policiers en colère qui ont, depuis deux mois déjà, organisé des manifestations spontanées dans de nombreuses villes de France, ou s'il s'agit d'une entité regroupant essentiellement les effectifs de la région parisienne, et dont la vocation est de se structurer en énième syndicat en vue des prochaines élections professionnelles prévues en 2018, ce qui, *de facto*, sonnerait le glas de son caractère « asyndical », voire « apolitique ».



Lu ce matin sur Bld VOLTAIRE

Officiers de police judiciaire, tenez bon !

Les officiers de police judiciaire se révoltent. Plus d'un millier ont adressé une demande de retrait de leur habilitation à la Justice.



Philippe Bilger Magistrat honoraire et président de l'Institut de la parole (vu à C dans l'air)

La police a été applaudie après les massacres du mois de janvier 2015 et un élan national s'était porté vers ces fonctionnaires qui nous protègent, risquent leur vie et sont sans cesse sur la brèche. Les gardiens de notre paix, les défenseurs de notre société contre ceux qui s'en prennent aux corps et aux biens.

Cela n'a été qu'un feu de joie, d'exaltation démocratique et de reconnaissance.

Tout a changé au point que le collectif Policiers en colère ne cesse pas de manifester et de réclamer moyens, considération et cohérence de la part du ministre de l'Intérieur et des hiérarchies. Il a évidemment raison.

Maintenant, les officiers de police judiciaire se révoltent.

Plus d'un millier de ceux-ci ont adressé une demande de retrait de leur habilitation à la Justice — démarche multiple et symbolique — qui, si elle était satisfaite, leur interdirait des actes d'enquête, les perquisitions et les placements en garde à vue.

Plusieurs dispositions de la loi du 3 juin 2016 "renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale" sont dans leur collimateur.

Mais de quoi se plaignent donc les OPJ !

Ils ne savent donc pas que l'humanisme et les préoccupations politiques, françaises aussi bien qu'européennes, n'ont pas pour vocation ni ambition de favoriser leur action et de l'alléger d'une insupportable bureaucratie. Bien au contraire, plus des hommages formels leur sont rendus, plus l'indifférence concrète à leur égard sera considérable. On veut bien les bercer avec de bonnes paroles mais il n'a jamais été question de les traiter comme s'ils étaient prioritaires dans notre République.

Mais de quel droit protestent-ils !

Ils dénoncent le fait qu'on va autoriser un suspect à s'entretenir, durant sa garde à vue, sous la surveillance d'un OPJ, avec un membre de sa famille, un proche, un employeur ou une autorité consulaire. Renforcement des droits de la défense mais, surtout, risque de fuites et aggravation de la charge professionnelle.

Mais n'est-il pas normal que les suspects soient choyés, sinon on pourrait les confondre !

Les OPJ sont vraiment de mauvais coucheurs pour ne pas l'admettre et être les seuls à ne pas s'en féliciter !

À l'initiative du procureur de Paris, un suspect pourra être assisté d'un avocat lors d'une parade d'identification dite « tapissage ».

L'inspiration de ce remarquable magistrat est louable mais il sait que ces précautions n'empêcheront pas cependant, lors des audiences, la contestation de cette séquence.

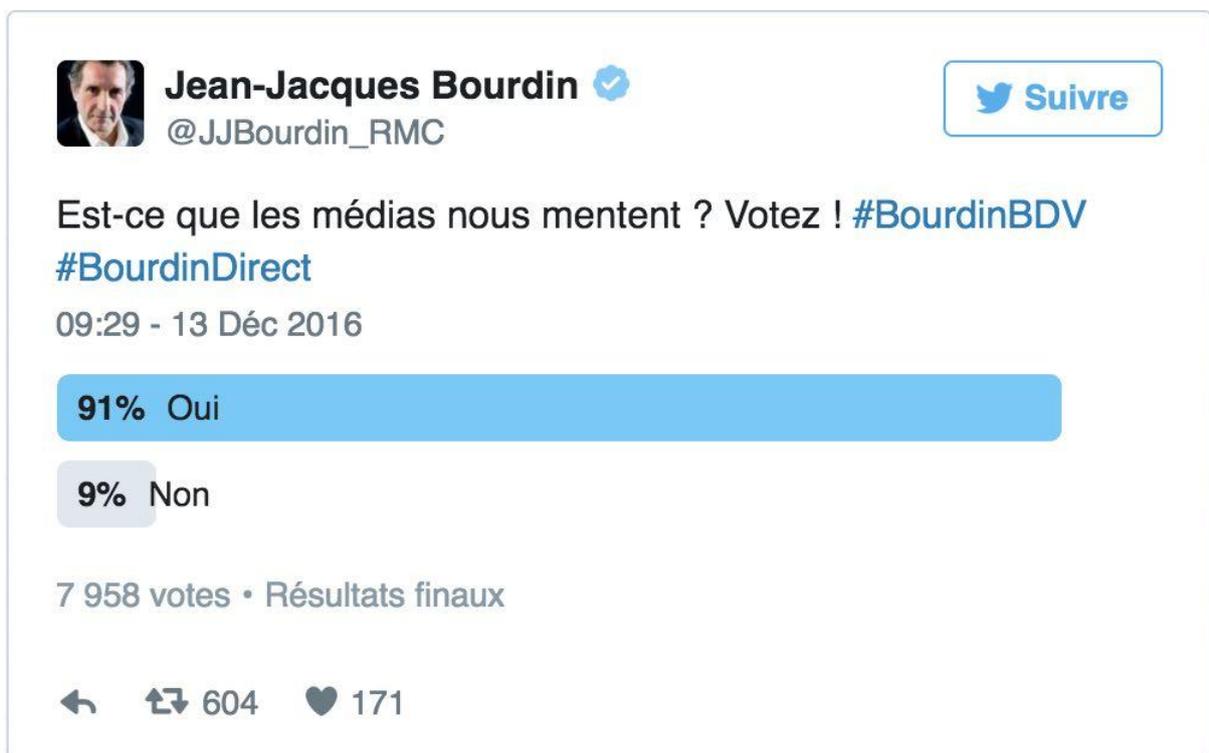
Comment ne pas aussi comprendre l'humiliation des OPJ que cette défiance suscite comme si, décidément, la police était de moins en moins source de vérité et de bonne foi mais personnel à surveiller et affirmations à vérifier.

Mais les OPJ seront-ils un jour au fait ? Conscients de ce que l'avenir s'élaborera, à moins d'un sursaut civique et politique, avec une bureaucratie amplifiée, une complexité des formes et des garanties accrue à sens unique, une dévotion de plus en vive à la cause de l'avocat, une vision de l'État de droit réduit à la seule sauvegarde des transgresseurs, à un bras qu'on aura non seulement privé de l'arme mais rendu quasiment impuissant.

Je ne leur donne qu'un conseil : continuez à vous mêler de ce qui vous regarde et tenez bon.

Pour vous, bien sûr, mais surtout pour nous tous.

Quelle bourde, Monsieur Bourdin !



 **Jean-Jacques Bourdin** 
@JJBourdin_RMC 

Est-ce que les médias nous mentent ? Votez ! #BourdinBDV
#BourdinDirect

09:29 - 13 Déc 2016

91% Oui

9% Non

7 958 votes • Résultats finaux

  604  171

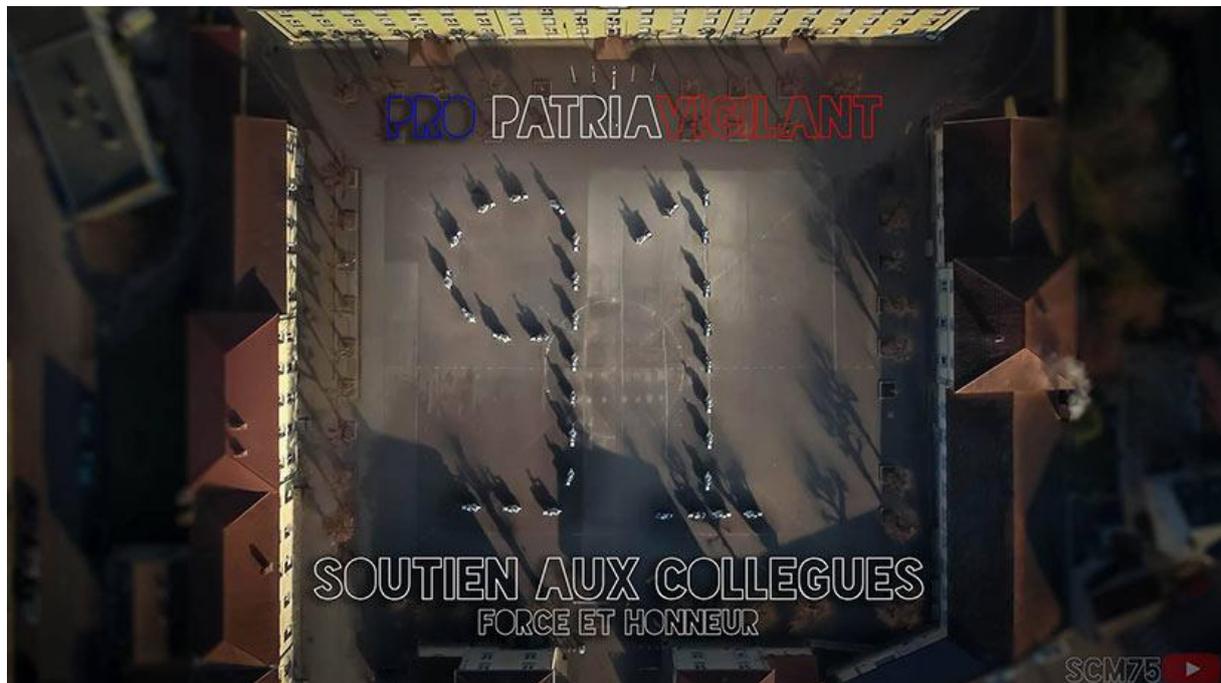
Le journaliste, imbu de sa personne, a cru qu'il pouvait sans dommage lancer un sondage en ligne...

En congés !

(dimanche 18 décembre 2016, 15h00)

Le site est en sommeil pour les fêtes et moi aussi. En attendant un petit coucou des motos 75 (14^{ème} promotion)

"Lors de la cérémonie de fin du 14ème stage motocycliste, nous avons rendu un hommage aux collègues du 91 à notre façon... 😊☐" de la part de tous les collègues motocyclistes de France!



Message du National: merci pour eux! Merci les TM 😊;-)



Idée d'écusson d'un citoyen qui nous soutient

**AU BOULOT, J'UTILISE LE SARCASME
PARCE QU'APPAREMMENT
ÉCLATER UN CLAVIER
DANS LES DENTS D'UN COLLÈGUE
N'EST PAS PERMIS PAR LA DIRECTION.**

SOUSSIONS ET AUTRES COURBETTES



Image du MP Clermont-Fd

REPRISE D'ÉCOUTE

(Vendredi 6 janvier 2017, 14h00)

C'est reparti pour un tour et pendant cette trêve des confiseurs les petits n'ont pas chômé (comme vous allez le voir) mais, commençons cette nouvelle année dans l'humour avec un message sur partage info police/pause rire.



"Depuis que j'ai sorti mon sapin de Noël sur le trottoir, les gens me regardent bizarrement... je comprends pas..."

HELP rejoignez nous en masse [Partage info Police](#) [Pause rire](#)

COLLECTIFS POLICIERS EN COLERE ET MPC ENFIN REUNIS!

COLLECTIF NATIONAL POLICIERS EN COLÈRE-VENDREDI 30 DÉCEMBRE 2016

MPC nous annonce vouloir aller de l'avant, les Collectifs Policiers en Colère pour la plupart constitués depuis octobre 2016 se félicitent de cette avancée possiblement historique.

Les Collectifs ont dès le départ proposé et travaillé autour des États Généraux ou Collectifs Fédérés, c'est d'ailleurs la première proposition faite dans les groupes de travail, avant d'envisager évidemment et à court terme de réunir toutes les associations sous l'égide d'une Fédération pour la raison simple que des associations disparates n'ont tout simplement pas de poids.

Les Collectifs ne peuvent donc que saluer l'initiative de MPC de rejoindre leurs idées et travaux développés dans les groupes de travail posés dès l'origine de leurs créations.

S'il y eut un temps de difficultés, humainement légitime puisque chacun cherchait ses marques, le temps est donc venu de l'union, de la cohésion et de la solidarité, tout autant que la mise en commun de l'ensemble des travaux menés par les Collectifs sur notamment les revendications sur lesquelles ils ont travaillé d'arrache-pied partant notamment du livre blanc sur la sécurité publique qui, bien que publié il y a quelques temps déjà, reste un excellent outil de travail.

Les Collectifs Policiers en Colère se réjouissent également de la présence de MPC à la réunion qu'ils ont proposée et prévue les 7 et 8 Janvier prochains à Lyon. MPC y a évidemment toute sa place et aura tout naturellement voix au chapitre. Cette réunion permettra donc à l'ensemble des associations MPC existantes de soutenir activement toutes les initiatives prises dès lors que celles-ci iront dans le sens de l'intérêt commun.

Par le fait, les Collectifs Policiers en colère espèrent que la Profession verra dans ce rapprochement une volonté clairement affichée d'agir dans le même sens, en toute concertation et en totale transparence.

Dans l'attente de cette réunion, les Collectifs Policiers en Colère poursuivent leur travail et continuent d'avancer avec pour seule et unique préoccupation = la défense de la Profession

Ils sont venus, ils sont tous là, enfin presque.

(lundi 9 janvier 2017, 15h45)

Venus de toute la France, les policiers en colère s'unissent à Brignais

Réunis pour la première fois, ils ont créé, ce samedi soir, l'Union nationale des policiers nationaux indépendants.

« Qu'est-ce qui a changé depuis qu'on est descendu dans la rue ? Pas grand-chose. On a écouté nos doléances, il y a eu dans le Rhône une centaine de réunions avec les autorités. Et on nous a attribué... des cagoules pour préserver notre anonymat sur certaines interpellations ! », résume un policier lyonnais dépité. La colère gronde toujours dans les rangs. Pas question de baisser la garde alors que les 110 millions d'euros promis par le ministre ont été retoqués par le Sénat.

La mobilisation a franchi une sacrée étape hier. Et c'est le Rhône qui a été choisi pour devenir, le temps d'une journée, l'épicentre de la contestation. Au cours des précédentes manifestations, des collectifs, des groupes sont nés dans toute la France, qui portent tous les mêmes revendications. Il devenait urgent de fédérer le mouvement.

À Brignais, ont donc convergé une quarantaine de policiers venus de Paris, Marseille, Bordeaux, Lille, etc., et bien sûr de Lyon. « On se connaissait uniquement par les réseaux sociaux. On peut dire que c'est la première réunion nationale du mouvement qui se veut apolitique et hors syndicat », détaille Michel Bournat, retraité et président du Clip Rhône-Alpes (collectif libre et indépendant de la police). Une réunion constructive : dans la soirée, les collectifs et associations de flics de France annonçaient la naissance de l'UNPI, l'Union des policiers nationaux indépendants et la date de leur prochaine manifestation nationale : le jeudi 26 janvier avec ce commentaire : « C'est une avancée importante et historique. On ne lâche rien ! ».





Bilan de la grève des policiers : 46% de PV en moins, -16% de tués ?

Suite aux dramatiques événements de Viry-Châtillon, les policiers sont en grève du zèle. Pour faire pression sur le gouvernement, les agents de police n'effectuent que les missions pour lesquelles ils sont requis.

Résultat, 46% de PV pour excès de vitesse en moins. Et pourtant, alors que les nombres de morts remontaient, les mois d'octobre et novembre sont excellents en termes de sécurité: -16,4% de décès en octobre, et -13,2% en novembre.

Conclusion : 3% de PV en moins fait diminuer la mortalité routière de 1% 😊;-
)#RaisonneCommePerrichon

Un policier avec son arme a été écarté d'un match du mondial de handball

Malgré ses expériences douloureuses, la France n'a toujours pas choisi de lutter contre le terrorisme.

Force est de constater que, souvent, la France et ses dirigeants restent les champions de la demi-mesure. Que ce soit sur le plan social, où la volonté de changement reste subordonnée au « On ne touche pas aux avantages acquis ». Que ce soit dans le secteur économique, où toute volonté de modernisation se heurte inévitablement à des résistances conservatrices hors du temps. Ou bien encore dans les affaires de sécurité où, malgré les multiples échecs enregistrés,

et des victimes du terrorisme et de la criminalité de plus en plus nombreuses, il y a encore trop de voix pour considérer qu'il est plus important de préserver une liberté devenue mortifère plutôt que de concéder les quelques avancées sécuritaires indispensables aujourd'hui. Deux exemples flagrants illustrent cette réalité.

Tout d'abord, les règles relatives à la légitime défense des policiers. Ce vaste chantier, dont il est question depuis de nombreuses années, et qui ne consisterait, en fin de compte, qu'à aligner sur les policiers la procédure applicable aux gendarmes, se trouve régulièrement retoquée et sans cesse reportée. Une tentative législative, récemment initiée par l'actuel pouvoir, risque à son tour de s'enliser dans les sables électoraux d'une période peu propice à ce genre de réforme. Il y a en effet fort à parier que, face aux campagnes de presse et d'opinion, cette mesure, pourtant indispensable à la sécurité dans notre pays, connaisse le même sort que les initiatives identiques qui ont précédé.

Le deuxième exemple peut être emprunté à l'actualité. Il y a quelques jours, un policier qui venait en famille, mais en possession de son arme de service, assister à un match du Mondial de handball s'est vu refuser l'entrée de la salle. Pourtant, depuis plusieurs mois, suite aux attentats, tous les policiers sont autorisés à être porteurs de leur arme même en dehors du service normal. Cette mesure, destinée à permettre une réaction rapide des forces de l'ordre en cas d'actions terroristes, n'est cependant pas applicable dans les lieux privés. Et c'est la loi. En effet, seul le propriétaire d'un tel lieu est en mesure de pouvoir accorder, ou non, le droit d'accès à un fonctionnaire de police (ou à un gendarme) porteur de son arme.

Une telle situation n'est pas sans poser de nombreuses questions. Tout d'abord, quelle signification, et surtout quelle portée peut avoir un état d'urgence dont les modalités pratiques d'application peuvent rester à l'appréciation de personnes privées ? L'intérêt général qui recouvre la notion de sécurité publique doit-il pouvoir être déterminé par des personnes n'ayant pas forcément les compétences pour ça ? Ensuite, malgré les expériences dramatiques vécues, comment peut-on encore accepter de faire courir un risque mortel à nos concitoyens, en se privant sciemment de l'aide de la force publique ? Enfin, plutôt que de tergiverser sur des sujets sans intérêt, le moment n'est-il pas venu de faire évoluer notre arsenal législatif pour permettre aux policiers et aux gendarmes d'intervenir en tout temps et en tout lieu.

Malgré ses expériences douloureuses, la France n'a toujours pas choisi de lutter contre le terrorisme. Bien que la menace soit plus que jamais à un niveau élevé, les autorités temporisent et hésitent à prendre les mesures de bon sens qui s'imposeraient. Faudra-t-il un autre Bataclan pour que l'on comprenne enfin que les terroristes, eux, n'ont que faire de la distinction sphère publique/sphère privée ?

Quand un Flic se fait poète :

J'ai été là où vous craignez être,
J'ai vu ce que vous craignez de voir,
J'ai fait ce que vous craignez de faire,
Toutes ces choses que j'ai faites pour vous,
Je suis celui sur qui vous pouvez compter,

Et pourtant...

Celui que vous pensez qu'il n'a pas de cœur,
Celui à qui vous lancez vos mépris,
celui que vous demandez de se démarquer,
Celui que vous insultez
Je suis un être humain tout comme vous
Voulez-vous prendre ma plaque et mon arme?
Est-ce que n'importe qui peut le faire?
Et lorsque vous regarderez une personne mourir
Et entendrez un bébé maltraité pleurer
Alors vous repenserez à ce que je suis pour vous..

Il faut bien en finir un jour !

(samedi 4 février 2017, 08h15)

Ça y est, j'ai décidé d'arrêter ici l'histoire du mouvement des policiers en colère. Maintenant que « les petits » (beaucoup ont l'âge de nos enfants voir de nos petits enfants) se sont structurés partout en France et qu'une forme de direction nationale a vu le jour les choses vont être mieux gérées. Pour de réelles avancées il faudra attendre le nouveau Président et son gouvernement. Mais ils sont là, présents et attentifs, les réseaux sociaux bruissent de leurs messages et des avancées au niveau de leurs revendications. Maintenant je suis leur colère sur le site du MPC 63. Ce dernier est déjà une belle réussite et compte plus de 240 adhérents et ce n'est pas fini car l'AEMPGD va leur fournir, courant mars (après l'A.G), de nouveaux soldats. Je suis très fier de leur comportement, ce n'était pas facile de se battre contre tous et de subir le mépris d'une certaine hiérarchie et les pressions. Je termine par une dernière série de photos et affiches, chant du cygne de ces chroniques.

2017, L'ANNÉE
DE LA POLICE !



Les syndicats ne nous écoutent pas, la hiérarchie ne veut rien voir et nous devrions la boucler et bien non !





Les Bisounours de la République



26 JANVIER 2017

Lyon - 20H - Place Bellecour

Paris - 15H - Champ de Mars

Toulouse - 21H30 - Monument aux Morts

Marseille - 18H30 - TGI

Vendôme - 18H - Commissariat

Bordeaux - 18H30 - TGI

Lens - 21H30 - Commissariat

Metz - 19H - Place D'Armes



La Rochelle - 12H30 - Place de Verdun

Lille - 18H - Place de la République

Nimes - 18H30 - Hôtel de Police

Chambéry - 18H30 - La Poste Du Verney

Dunkerque - 18H - Place Jean Bart

Clermont-Ferrand - 12H30 - Place de la Victoire



Le 26 janvier, à Clermont-Fd, nous étions 250 manifestants.





LA GENDARMERIE ENQUÊTE SUR LA RÉUNION DES POLICIERS



Comme vous le savez, un certain nombre de Policiers en colère se sont réunis les 7 et 8 janvier dans un hôtel de la banlieue lyonnaise.

Il a été vastement communiqué sur le sujet avant et après, il n'est pas utile d'y revenir dans le cas qui nous occupe.

L'information en revanche sur laquelle il convient de se pencher est la suivante :

Hier, 13/01/2017, à 10h04 précisément, un collègue Gendarme s'est présenté à l'hôtel où avait lieu cette réunion aux fins d'obtenir, sans réquisition, l'identité des personnes présentes. Il est évidemment clair qu'en l'état aucune réponse n'a pu lui être fournie.

Cette façon de procéder n'est pas sans nous poser questions à propos de cette potentielle enquête, si tant est que c'en soit une. Par qui a-t-elle été diligentée, à quelles fins? Sachant qu'il est fort peu probable que notre collègue Gendarme ait pris cette initiative seul.

Nous rappelons que le droit à réunion a fortiori privée est un droit pour tous, dans le respect des devoirs et obligations relatifs à certaines professions.

Dans l'instant, il nous paraît légitime de dénoncer publiquement par ce communiqué cette situation inacceptable et nous restons dans l'attente de tous les éclaircissements nécessaires sur le sujet.

Au moment de publier ce communiqué, le président du CLIP Rhône Alpes nous a appris qu'il avait réussi à joindre la personne concernée qui a indiqué qu'il s'agissait d'une initiative personnelle vu le trouble important à l'ordre publique que présentait cette réunion, version pour laquelle nous émettons beaucoup de réserves.

Nous vous tiendrons informés de la suite de cette affaire.

L'ensemble des Associations et Collectifs de Policiers

A SUIVRE...

SÉCURITÉ

LES MILITAIRES RÉGULIÈREMENT PRIS POUR CIBLE



Mars 2012	3 militaires tués par Mohamed Merah à Toulouse et Montauban.
Mai 2013	1 militaire poignardé à La Défense (Paris).
Février 2015	3 militaires montant la garde devant un centre communautaire juif de Nice agressés au couteau.
Juillet 2015	3 hommes soupçonnés de vouloir attenter à la vie d'un haut-gradé sont arrêtés dans les Yvelines, les Bouches-du-Rhône et le Rhône.
Octobre 2015	Arrestation d'un homme projetant un attentat contre la base militaire de Toulon.
Novembre 2015	3 militaires en civil visés par des tirs d'armes à feu à Toulouse.
1 ^{er} janvier 2016	4 militaires montant la garde devant la Mosquée de Valence visés par une voiture folle.
7 juillet 2016	Des militaires en civil visés par une voiture folle à Amiens.
3 février 2017	1 soldat attaqué à la machette, Carrousel du Louvre à Paris.

Sources : Médias.

VISACTU 

MERCI À EUX



**TNZ1 de TM 451, Norbert de DORIS 41
cessent l'écoute à sa base : force et
honneur !**

samedi 4 février 2017, 9h26.